



RETRAIT DES DIPLOMES 2020 AU COLLEGE

publié le 02/10/2020 - mis à jour le 03/11/2020

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser la cérémonie de remise des diplômes cette année.

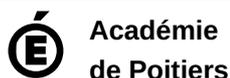
Les parents sont donc invités à **venir retirer le diplôme** de leur enfant (DNB ou CFG) directement au secrétariat du collège, **entre le 2 novembre et le 18 décembre 2020** (sur rendez-vous uniquement).

Nota bene :

- la présentation de la **carte d'identité est obligatoire** pour retirer le diplôme ;
- nous n'enverrons pas de diplôme par voie postale ou par mail ;
- le **port du masque** et le respect des gestes barrières s'imposent dans l'enceinte de l'établissement.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions si besoin.

Le Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.